

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE GRAND-MÉTIS (QUÉBEC)

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Grand-Métis tenue le 1 mai 2014 à 19h30 à la salle municipale de Grand-Métis sous la présidence de M. Richard Fournier, maire

1. OUVERTURE ET PRÉSENCES

Sont présents les conseillers :
Raymond L'Arrivée, Réjean Gendron, Rodrigue Roy, Jacques Vachon, Jean-Yves Ouellet et madame Gilberte Fournier le tout formant quorum.

Assiste également à l'assemblée Mme Chantal Tremblay, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Grand-Métis.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Rés : 2014-060

Il est proposé par monsieur Rodrigue Roy et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit accepté en retirant le point 5. 4 et en gardant le Varia ouvert.

3. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Madame Manon Albert, du Groupe Mallette, présente les états financiers de la municipalité.

Rés : 2014-061

Il est proposé par madame Gilberte Fournier, et résolu unanimement d'accepter le dépôt du rapport financier de l'exercice terminé le 31 décembre 2013 Ledit rapport sera conservé avec les archives de la municipalité de Grand-Métis.

4. APPROBATION ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENUE EN AVRIL

ATTENDU QUE tous les membres du Conseil ont reçu une copie des procès-verbaux de la séance ordinaire du 1 avril 2014;

ATTENDU QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du contenu du procès-verbal ;

Rés : 2014-062

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Rodrigue Roy et résolu à l'unanimité que les membres du Conseil renoncent à la lecture du procès-verbal de la séance du 1 avril 2014 et l'adopte tel que lu.

1) SUIVI - Aucun suivi

5. ADMINISTRATION ET FINANCES

1. LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 1 MAI 2014

ATTENDU QUE la directrice a remis à chacun des conseillers la liste des comptes à payer au 1 mai 2014;

Rés : 2014-063

Il est proposé monsieur Jacques Vachon et résolu à l'unanimité d'approuver la liste des comptes du mois et d'autoriser Mme Chantal Tremblay, dir. gén. /sec.trés. à effectuer le paiement des comptes qui se détaillent comme suit :

Service de la paie - brut (avril) :	2378.69 \$
Dépenses incompressibles payées en avril :	886.85 \$
Comptes à payer au 1 mai 2014 :	35 934.72 \$

2) NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à la nomination d'un maire suppléant, conformément à l'article 116 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1);

Rés : 2014-064

EN CONSÉQUENCE, il est dûment proposé par monsieur Raymond L'Arrivée, et résolu unanimement :

DE NOMMER, séance tenante, monsieur Jacques Vachon, maire suppléant pour la période du 6 mai 2014 au 5 août 2014.

3) DÉPÔT DES ÉTATS TRIMESTRIELLES DES DÉPENSES AU 31 MARS 2014

Rés : 2014-065

Il est proposé par monsieur Réjean Gendron et résolu unanimement d'accepter le dépôt des états trimestriels au 31 mars 2014. Ledit rapport sera conservé avec les archives de la municipalité de Grand-Métis.

6. VOIRIE ET URBANISME

1) DEMANDE DE DEVIS POUR L'INSTALLATION DU PUITIS PERCOLANT AU SERVICE D'INGÉNIERIE DE LA MRC

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite obtenir des soumissions pour l'installation d'un puits percolant sur le chemin de la Pointe-Leggatt;

Rés : 2014-066

Il est proposé par madame Gilberte Fournier, et résolu de faire une demande de préparation de devis au service d'ingénierie de la MRC de La Mitis pour l'installation d'un puits percolant ainsi que la mise en état du terrain après les travaux.

7. CORRESPONDANCE

1) FONDATION ÉCOLE LE MISTRAL – DEMANDE D'APPUI FINANCIER AUX GALAS DU MÉRITE SCOLAIRE- JUIN 2014

Aucun appui ne sera fait cette année.

2) EXPOSITION SPÉCIALE SUR LE PONT BERGERON

Exposition Pont Bergeron : États d'intemporalité, Intemporel, le pont Bergeron est exposé dans tous ses états. Concepts, artefacts et photographies. Le vernissage aura lieu le mercredi 14 mai 2014 à partir de 17 heures.

8. VARIA (ouvert)

1) CORVÉES DE NETTOYAGE DES BERGES

Les Jardins de Métis et la municipalité de Grand-Métis s'uniront cette année dans l'organisation de deux corvées de nettoyage des berges cet été de l'embouchure de la rivière vers la Pointe-Leggatt.

2) PLAN D'URGENCE – SÉCURITÉ CIVILE

Une séance de travail est prévu d'ici la fin du mois pour la révision du Plan d'urgence

3) SUIVI – CRUS PRINTANIÈRE

Le maire informe le Conseil des travaux effectués lors de la crue des eaux dans certains cours d'eau et fossés.

PÉRIODE DE QUESTION

Le maire invite les personnes présentes à poser des questions.

LEVÉE / AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE

Rés : 2014-067 Il est proposé par monsieur Raymond L'Arrivée et résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 20h55.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Le maire reconnaît, en signant le procès-verbal, qu'il signe en même temps toutes et chacune des résolutions.

M. Richard Fournier, maire

Chantal Tremblay, dir.gén.

Procès-verbal signé par M. Richard Fournier, maire, le 3 juin 2014.